

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Autorité de [...]  
*Directrice de la sécurité  
et de la circulation routières*

**Décision du 24 septembre 2007 modifiant la composition  
du comité de concertation de l'éducation routière**

NOR : DEVS0768480S

Le ministre de l'écologie, de l'aménagement et du développement durables,  
Décide :

Article 1<sup>er</sup>

La composition du comité de concertation de l'éducation routière (CCER), créé au sein de la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR), est modifiée comme suit :

**Représentants de l'administration**

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLÉANTS</b>
Meunier (Marc), président, sous-directeur de l'éducation routière (DSCR-ER)	Fougère (Jean-Pierre), adjoint du sous-directeur de l'éducation routière (DSCR-ER)
Morin (Françoise), chef du bureau du permis de conduire (DSCR-ER2)	Robriquet (Jean-François), chef du bureau des ressources (DSCR-ER4)
Dubail (Sylviane), chef du bureau de l'animation de la politique éducative (DSCR-ER3)	Grillon (Elisabeth), adjointe du chef du bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière (DSCR-ER1)
Zambon (David), chargé par intérim de la sous-direction des actions transversales et des ressources (DSCR-ATR)	Boullier de Branche (Etienne), chargé de mission, coordination des services déconcentrés et du réseau scientifique et technique
Lebeau (Martine), directrice départementale de l'équipement du Var	Descatoire (Christophe), directeur délégué départemental de l'équipement de Haute-Vienne
Caire (José), directeur départemental de l'équipement du Morbihan	Gondran (Olivier), directeur départemental de l'équipement du Gers

**Représentants du personnel**

SNICA-FO

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLÉANTS</b>
Grolier (Christian) Hamon (Yann) Chopin (Patrick) Maset (Pascale)	Guebel (Fernand) Desvages (Christophe) Le Floch (Laurent) Demont (Nathalie)

CFDT

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLÉANTS</b>
Decourselle (Laurent)	Debliquis (Olivier)

CGT

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLÉANTS</b>
Siméon (Alain)	Rabia (Amar)

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durables.

Fait à Paris, le 24 septembre 2007.

Pour le ministre et par  
délégation :  
*La directrice de la sécurité  
et de la circulation routières,*  
C. Petit